

FEDERATION FRANCAISE DE NAGE EN EAU VIVE EXAMEN DE MONITEUR ET MONITEUR-GUIDE

La première session a eu lieu à Briançon du 17 au 19 mai 1986. 25 spécialistes de la Nage en Eau Vive (NEV) étaient présents dont 14 candidats qui présentaient les conditions d'admissions requises.

Pendant les trois journées de travail, les textes mis au point par la commission sécurité et enseignement de la FFNEV ont permis de juger du niveau des candidats. Trois aspects importants ont marqué ce stage :

- Connaissance technique.
- Compétence pédagogique.
- Connaissance de la sécurité et du sauvetage.

En effet, les diplômes de guide et de moniteur guide requièrent respectivement la possession du brevet de secouriste et du brevet de secouriste en réanimation.

Lors de cette première session, et à titre exceptionnel, la nécessité d'un brevet d'Etat de sport était demandée pour l'obtention du brevet de moniteur guide.

11 candidats sur 14 ont été reçus. Le comité directeur félicite ces nouveaux moniteurs et espère qu'ils pourront développer la pratique de la NEV auprès d'un nombreux public dans de bonnes conditions.